NOUVELLES LOCALES.

On se plaint beaucoup à St Boniface de la rareté des logis.

Melle Annie Kittson est de retour d'un voyage à Prince Albert.

Lundi prochain séance régulière du conseil de ville de St. Boniface.

On est actuellement occupé à réparer le pont sur la rivière Seine à St Baniface.

M. le Dr. J. H. O. Lambert a acheté la propriété voisine de sa résidence à St Boniface.

Neuf cents immigrants sont arrivés la semaine dernière pour s'établir dans notre province et les territoires.

La retraite des hommes prêchée par Sa Grandeur Mgr. Langevin à la catrédrale est suivie par un nombre considérable de fidèles.

La Famille de M. Ricard et Melle. M. L Paul tous de St. Jean Baptiste étaient à Winnipeg dimanche dernier de passage pour les États de l'est.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de dame E. Pélissier, agée de 69 ans, la semaine dernière. Mde. Pélissier était la mère de M. Josephe Pélissier de St Jean-Baptiste, de M. Henri Pélissier de Winnipeg, et la Belle-mère de M. Cléophas Marcoux de St Boniface. Nos compliments de condoléance à la famille affligée.

En irlande

La Reine Victoria s'est embarqué mardi pour l'Irlande, ou l'on lui prépare une magnifique réception.

Les Semences

La TRIBUNE de lundi annonçait que dans certains centres Mennonites on avait déjà commencé à semer du blé.

Les Nains.

On peut voir, à Paris, au Nouveau-Cirque, une façon d'athlète et de gymnaste, d'origine birmane, tort simple et fort intelligent, qui parle l'allemand et le français, pèse 10 livres et qui atteint la taille de 18 pouces, qui est exactement celle d'une botte. La "Nature" publie son portrait et une étude sur les nains. L'existence de ces petits hommes est déjà inscrite dans des monuments anciens et vénérables Nous connaissons, par "l'Iliade" les combats héroïques que les Pygmées livrèrent contre les grues. La science moderne a précisé les données homériques et découvert dans l'Afrique centrale, dans les Iles Andaman et au Thibet, des peuples dont la taille varie de 4 pieds et 15 pouces, à 4 pieds et 5 pouces.

Mais on ne saurait accorder à ces Niams-Niams, Mincopies, Akkas et autres, le titre de nains. Il faut réserver cette épithète aux sujets exceptionnels qui ont embelli les cours du dix-huitième siècle, les foires et les cirques du dix-neuvième. La suite de ces petits personnages forme au cours de l'histeire un peuple minuscule, dont les plus hautes personnalités out atteint 29 pouces.

AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les réglements et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaires pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possession où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans réquérir obligation, pour la construction d'écluse ou autre travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL.
Sollicitcurs pour les Requérants.
Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.



AVIS.

Avis est par la présente donné, que Messieurs James Andrew Joseph McKenna, James Walker, Marcisse Omer Coté et Samuel McLeod, ont reçu commission par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, de régler les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 15 Juillet 1870 et la fin de l'année 1885, ainsi que celles à eux soumises par les représentants des Métis nés dans l'espace de temps precité et decédés depuis.

Dans le but d'entendre l'exposé des faits et de décider au sujet des dites réclamations, deux des Commissires précités seront présents aux liéux ci dessous mentionnés et aux dates fixées.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Prince Albert—15 mai	1900
St. Laurent—26 mai	"
Duck Lake—31 mai	"
Batoche—5 juin	"
Snake Plains—13 juin	"
Devils Lake—23 juin	"
Green Lake—2 juillet	"
Montreal Lake—19 juillet	"
Onion Lake—15 aout	"
Battleford—6 aout	"
Fort à la Come—25 aout	"
Sturgeon River—11 sept	"
Cumberland House—17 sept	
The Pas—24 sept	1900
Grand Rapide—4 Oct	"

DISTRICT D'ASSINIBOIA.

Willow Bunch—15 mai	"
Fort Qu'Appelle 23 mai	"
Touchwood Hills 7 juin	"
Swift Current—11 juin	"
Maple Creek—13 juin	"
Medicine Hat—16 juin	"

DISTRICT D'ALBERTA.

Lethbridge—19 juin	1900
MacLeod - 21 juin	"
Pincher Creek—25 juin	"
Calgary—30 juin	"
Lacombe—5 juillet	"
Wetaskiwin—10 juillet	"
Duhamel—11 juillet	"
Edmonton—17 juillet	"
St. Albert—23 juillet	"
Lac St Anne—7 aout	"
Fort Saskatchewan—18 aout	
Victoria—23 aout	1900
Lac la Biche—3 sept	"
Athabasca Landing 21 sep	"
Edmonton—27 sept	"

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Interieur.
Ottawa, 8 mars, 1900.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.

LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.